

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

83/III du 9/02/1983
DECRET N° /
Portant nomination de Monsieur
KINZOUNZA Firmin, Maître Assistant
de 1ère classe, en qualité de
Directeur de l'Ecole Nationale
d'Administration et de Magistrature

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS
DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE
L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;
Vu la loi n°25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution;
Vu le décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
Vu le décret n°80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
Vu le décret n°81/016 du 26 Janvier 1981 portant rectificatif au décret n°80/644 du 28 Décembre 1980;
Vu le décret n°81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérim des Membres du Conseil des Ministres;
Vu l'Ordonnance n°29/71 du 4 Décembre 1971 portant création de l'Université de Brazzaville;
Vu l'Ordonnance n°034/77 du 28 Juillet 1977 portant changement du nom de l'Université de Brazzaville en Université Marien NGOUABI;
Vu le décret n°76/439 du 16 Novembre 1976 portant organisation de l'Université Marien NGOUABI;
Vu le décret n°77/467 du 7 Septembre 1977 portant organisation du Ministère de l'Education Nationale;
Le Conseil des Ministres entendu :.

D E C R E T E :

Article 1er. - Monsieur KINZOUNZA Firmin, Maître-Assistant de 1ère classe, est nommé Directeur de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature.

Article 2. - Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

.../...

ARTICLE 3. - Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 9 Février 1983

PAR LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF
DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL
DES MINISTRES.-

Le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-

Le Ministre de l'Education
Nationale

Antoine NDINDA-DEA.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-